Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260921-DCM20260906-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Gwendal LE COQ, Cécile LE ROUX, Jean-René MARC, Sabrina OULHEN, Claude DARÉ, Christelle HELIES, Jean-Yves GOURIOU, Fabienne LANDURE, Marie LAOT, Philippe DERRIEN, Maxime LÊ, Gwenaël GUYOMARD, Jacky HERTSOEN, Benoît PAUL, Hélène LE BORGNE, Céline FOUILLARD, Violaine MARCHADOUR, Yohann HENRY, Manon LAOT, Gérard REDT, Emma STEPHAN, Corinne ROPERT, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Nadège HAVET, pouvoir à Jean-François TRÉGUER,
Liliane OGOR, pouvoir à Sabrina OULHEN,
Amélie ALAVAIL, pouvoir à Gwendal LE COQ
David NORMAND, pouvoir à Claude DARÉ
Vincent VERBÈQUE, pouvoir à Corinne ROPERT

Absents : Jean-Christophe MILIN

Secrétaire de séance : Violaine MARCHADOUR

Date de réunion : 21/09/2026

Date de convocation : 14/09/2026

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 23
- conseillers votants : 28
- pouvoirs : 5

Votes : Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N°2026-09-06

OBJET

DEMANDE DE SUBVENTION – STATIONNEMENT VELO - AMI TOURISME CCPA

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la communauté de communes du Pays des Abers (CCPA) a lancé un appel à Manifestation d'Intérêt Tourisme (AMI), visant à soutenir les communes dans leurs projets d'aménagements favorisant l'attractivité touristique et la qualité d'accueil.

Dans cette perspective, il est proposé de procéder à l'acquisition et à l'installation de 28 arceaux d'attache pour vélos, répartis sur plusieurs sites stratégiques de la commune. Ces équipements seront implantés à proximité des lieux générant une fréquentation importante, notamment :

- L'espace Lapoutroie,
- La maison des solidarités,
- La vallée verte,
- L'office du tourisme,
- Paluden.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Arceaux vélos	3 668,00 €	AMI Tourisme	1 834,00 €
		Autofinancement	1 834,00 €
TOTAL	3 668,00 €	**TOTAL**	3 668,00 €

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260921-DCM20260906-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **valide le projet d'acquisition d'arceaux pour un montant de 3 668 € HT ;**
- **autorise Le Maire à établir une demande de subvention auprès de la CCPA ;**
- **autorise Le Maire à signer tout document afférent à cette opération.**

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

